



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le lundi 21 novembre 2016

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaients présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Maryline SFEDJ, M. Philippe KARSENTY, Mme Emmanuelle d'ORSAY, Mme Virginie KLEIN, M. Serge VINENT GARRO, Mme Ariane GELLE, M. François LE STANG, M. Patrick GAUTRAT, M. Stéphane ALARDET, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Laure SOUPLET, M. Philippe GIRY-DELOISON, Mme Caroline MONIN, Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Claude BENEZIT, M. François-Xavier DUPONT, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Marc WARNOD, M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Laurence MICHELANGELI, M. Damien DE FOUCAULT, Mme Alia ATIEH, Mme Emilie QUINTIN, Mme Julie AUFFRET-MULLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Mme Anne WILLOT, M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN, M. Vincent GARRETA.

Etaients excusés représentés :

M. Olivier LARMURIER représenté par Mme Alexandra FOURCADE, Mme Marie-Claude LEBOULANGER représentée par Mme Ariane GELLE.

Secrétaire : M. Bertrand BESSE.

Le procès-verbal du 28 septembre 2016 a été adopté sauf par M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°543/2016 du 21/09/2016** Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société BOSE de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°544/2016 du 23/09/2016** Marché relatif à la fourniture de confiseries, boissons et pop-corn pour le cinéma « Le Village » de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°545/2016 du 23/09/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la réfection du court de tennis n°4 du stade du Général Monclar à Neuilly-sur-Seine
- N°546/2016 du 23/09/2016** Marché relatif à l'acquisition de produits et matériels d'entretien pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°547/2016 du 23/09/2016** Marché relatif aux missions de contrôle technique et de coordination SPS pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine, uniquement pour ce qui concerne le lot n°1 : Missions de contrôle technique
- N°548/2016 du 23/09/2016** Avenant n°2 au marché n°2014M44 relatif à la fourniture de matériels de motricité et sportifs pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : matériels sportifs
- N°549/2016 du 23/09/2016** Marché relatif à la fourniture de gilets pare-balles et de housses de rechange pour les ASVP et les gardiens de square de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°550/2016 du 23/09/2016** Autorisation d'ester en justice à la suite d'un recours en appel introduit par Madame Gentilhomme contre l'ordonnance de référé n°1504376 rendue par le Tribunal de Cergy-Pontoise le 28 juillet 2016 pour laquelle la Ville de Neuilly-sur-Seine est partie
- N°551/2016 du 23/09/2016** Autorisation d'ester en justice à la suite d'un recours en appel introduit par la SCI La Mussiniere ainsi que Monsieur et Madame Jeunehomme contre l'ordonnance de référé n°1504378 rendue par le Tribunal de Cergy-Pontoise le 28 juillet 2016 aux dépens de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°552/2016 du 23/09/2016** Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise tendant à l'annulation de l'arrêté de permis de construire n°901/2016 relatif à la surélévation d'un bâtiment avec création de cinq logements avec réfection de la toiture
- N°553/2016 du 23/09/2016** Convention portant occupation temporaire du domaine public avec les Editions Marc Chamorel de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°554/2016 du 23/09/2016** Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de tapis de sol pour l'accueil du jeune public lors de représentation au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°555/2016 du 23/09/2016** Marché relatif à la fourniture de glaces pour le cinéma « Le Village » de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°556/2016 du 23/09/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Euler Hermes France de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°557/2016 du 23/09/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Réparer les Vivants » » prévu le mardi 21 février, le mercredi 22 février et le jeudi 23 février 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°558/2016 du 23/09/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Lisa Simone » prévu le vendredi 21 avril 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°559/2016 du 23/09/2016</u></b>	Approbation de la mission dévolue à l'entreprise KACILEO, prestataire spécialisé en recrutement sur le secteur informatique, pour le recrutement d'un Responsable de centre de services à la Direction des Systèmes d'Information
<b><u>N°560/2016 du 23/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'un cinémomètre Prolaser 4 pour la Police Municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°561/2016 du 23/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de deux éthylotests pour la Police Municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°562/2016 du 23/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel d'entraînement de type airsoft pour les Policiers Municipaux de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°563/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de scooters pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°564/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de lits picot et de couvertures de survie pour la Direction Logistique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°565/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°566/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de divers mobiliers et matériels pour les accueils de loisirs de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°567/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels hifi et d'un micro-ondes pour les accueils de loisirs de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°568/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de tapis d'activités sur mesure pour les crèches de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°569/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels hifi et panneaux d'affichage pour l'Espace Santé Jeunes de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°570/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la vente aux enchères en ligne
<b><u>N°571/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché relatif aux travaux de construction d'un complexe multisport sis 15/27, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Gros œuvre VRD, corps d'états secondaires, étanchéité et ascenseurs

<b><u>N°572/2016 du 26/09/2016</u></b>	Marché relatif aux travaux de construction d'un complexe multisport sis 15/27, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine (lots n°2, n°3 et n°4)
<b><u>N°573/2016 du 26/09/2016</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement situé à l'intérieur de l'école Michelis sis 1, rue Pauline Borghèse à Neuilly-sur-Seine par Madame ZELIC Danièle, Directrice de l'école maternelle Michelis
<b><u>N°574/2016 du 27/09/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société VENISE EVENEMENT de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°575/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Il n'est pas encore minuit » prévu le mardi 18 octobre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°576/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « LE LAC DES CYGNES » prévu le jeudi 12 janvier 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°577/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de cornes de brume pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°578/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de deux brises béton BV20-1SV ROCKAIR pour le service Voirie – Réseaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°579/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'entretien du matériel de chantier de voirie de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°580/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée à l'achat d'un calibre de classe 1 pour la réalisation de mesures acoustiques avec le sonomètre homologué de classe 1 acquis auprès de la société ACOEM 01db-Metravib pour les interventions du service Hygiène de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°581/2016 du 27/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de veille média « Presse écrite et web » pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°582/2016 du 28/09/2016</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter un acompte sur l'indemnisation consécutive à l'inondation du complexe sportif situé sur l'île du Pont à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°583/2016 du 28/09/2016</u></b>	Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°21
<b><u>N°584/2016 du 28/09/2016</u></b>	Avenant n°1 à la décision n°5074/2005 portant création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits provenant des distributeurs de confiserie situés au 4, rue de Chézy à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°585/2016 du 28/09/2016</u></b>	Avenant n°2 à la décision n°1001/1989 portant suppression de la régie de recettes afin d'encaisser le produit des consultations des médecins du centre médico-sportif situé au complexe sportif de l'île du Pont de Neuilly
<b><u>N°586/2016 du 28/09/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de signalisation pour les véhicules de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°587/2016 du 29/09/2016</u></b>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°17 : Entretien des bandes axiales
<b><u>N°588/2016 du 29/09/2016</u></b>	Réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte-Anne (2ème phase) - Marché n°2008M41 - Lot n°19 : Peinture - Approbation du décompte général de la société ALDEBERT
<b><u>N°589/2016 du 29/09/2016</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MF116 relatif à la fourniture et livraison de végétaux dans le cadre de la végétalisation du boulevard Inkermann, de la place du Duc d'Orléans et du boulevard Victor Hugo - Lot n°1 : Fourniture et livraison d'arbustes et de vivaces
<b><u>N°590/2016 du 04/10/2016</u></b>	Marché relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'accueil temporaire du centre technique municipal dans un bâtiment de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°591/2016 du 04/10/2016</u></b>	Accord-cadre pour la fourniture et la livraison d'arbres pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°592/2016 du 04/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'Association Consistoriale Israélite de Paris en France de la salle de spectacle du Cinéma Le Village de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°593/2016 du 04/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la location d'une nacelle automotrice de 40 mètres avec opérateur pour essais d'éclairage de la façade de la Mairie de Neuilly sur Seine
<b><u>N°594/2016 du 05/10/2016</u></b>	Marché relatif à la fourniture de mets préparés pour cocktails, plateaux-repas et prestations complètes de déjeuner traiteur pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°595/2016 du 05/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'Association des Israélites d'Oranie en France de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°596/2016 du 05/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par Madame Stéphanie Bernardin, conférencière agréée, de l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°597/2016 du 05/10/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Y Olé ! » prévu le mardi 24 janvier 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°598/2016 du 05/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance fonctionnelle et technique et aux prestations complémentaires d'assistance et de formation aux progiciels dédiés à la gestion de la Police Municipale de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°599/2016 du 05/10/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux fours micro-ondes pour la crèche de la Jatte et un chariot de service pour la crèche Soyer de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°600/2016 du 05/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison d'arbres de Noël et de tuteurs en bois pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°601/2016 du 07/10/2016</u></b>	Avenant n°1 à la décision n°5073/2005 portant création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits provenant du cinéma situé au 4 rue de Chézy
<b><u>N°602/2016 du 07/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un enrouleur pour la laveuse SEMAT immatriculée « 843 EMK 92 »
<b><u>N°603/2016 du 07/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériel de type plateau et de jeu de pied destiné au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°604/2016 du 07/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'une imprimante carte visite PVC pour le Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°605/2016 du 07/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de trois banquettes de piano dédiées à la Maison de la Musique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°606/2016 du 07/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation d'enlèvement et de collecte pour recyclage d'un distributeur automatique de glaces, d'enlèvement et de transport d'un distributeur automatique de confiseries au cinéma « Le Village » de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°607/2016 du 07/10/2016</u></b>	Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Venise Evènement de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°608/2016 du 07/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec UNILEVER France de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°609/2016 du 07/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec SARL IDRAC de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°610/2016 du 07/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de deux ateliers « Super-héros » destinés aux enfants de 7 à 8 ans et de 9 à 12 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°611/2016 du 07/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'Association pour une école Juive Moderne de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°612/2016 du 10/10/2016</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement situé au 15, rue de la Ferme à Neuilly-sur-Seine par Madame Agnès CAPEL, Directrice de l'école élémentaire Charcot A
<b><u>N°613/2016 du 10/10/2016</u></b>	Création d'une crèche municipale sise 59, rue de Longchamp à Neuilly-sur-Seine - Marché n°2015M67 - Lot n°2 : Chauffage, Ventilation, Rafraîchissement et Plomberie - Approbation du décompte général de la société EPSILON BAT
<b><u>N°614/2016 du 10/10/2016</u></b>	Création d'une crèche municipale sise 59, rue de Longchamp à Neuilly-sur-Seine - Marché n°2015M64 - Lot n°3 : Electricité - Approbation du décompte général de la société HUARD

<b><u>N°615/2016 du 10/10/2016</u></b>	Marché relatif aux prestations d'approvisionnement en carburants, en huiles et prestation de lavage en self-service pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°616/2016 du 12/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance d'un massicot EBA 551-06L pour le service Reprographie de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°617/2016 du 12/10/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de lampes pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°618/2016 du 14/10/2016</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement de 69 m <sup>2</sup> sis 58, boulevard de la Saussaye à Neuilly-sur-Seine par Madame Sylvia ANTOGNARELLI, Directrice de l'école primaire Gorce Franklin
<b><u>N°619/2016 du 14/10/2016</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement de 80 m <sup>2</sup> sis 58, boulevard de la Saussaye à Neuilly-sur-Seine par Madame Sylvia ANTOGNARELLI, Directrice de l'école primaire Gorce Franklin
<b><u>N°620/2016 du 14/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la restauration d'une statue de Saint-Jean-Baptiste figurant dans l'église Saint-Jean-Baptiste à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°621/2016 du 17/10/2016</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2015M90 relatif aux travaux de rénovation intérieure de l'école maternelle Charcot à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Electricité
<b><u>N°622/2016 du 17/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'aménagement du véhicule Trafic du service serrurerie de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°623/2016 du 17/10/2016</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société SUP II MECAVENIR de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°624/2016 du 17/10/2016</u></b>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat de six conférences intitulées « Art Contemporain : Mode d'emploi » prévues les mardis 11 octobre, 29 novembre 2016, 24 janvier, 21 février, 7 mars et 25 avril 2017 à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°625/2016 du 17/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif au contrat de service IPMO pour l'accès Internet sécurisé des terminaux de paiement électronique des différents services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°626/2016 du 17/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de deux trottibox pour le centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°627/2016 du 17/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de radios émetteurs récepteurs pour assurer la sécurité du centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°628/2016 du 18/10/2016</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages subis par le véhicule RENAULT « CW-771-XD »

<b><u>N°629/2016 du 18/10/2016</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête en appel déposée devant la cour administrative d'appel de Versailles par le FIPHFP tendant à la reformation du jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise du 9 mai 2016
<b><u>N°630/2016 du 18/10/2016</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MT123 relatif à la rénovation intérieure de l'école primaire Huissiers sise 20, rue des Huissiers à Neuilly-sur-Seine (lot n°1)
<b><u>N°631/2016 du 18/10/2016</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2015M89 relatif aux travaux de rénovation intérieure de l'école maternelle Charcot à Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Tous Corps d'Etat architecturaux
<b><u>N°632/2016 du 18/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d'un logiciel de gestion des macarons résidents pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°633/2016 du 18/10/2016</u></b>	Approbation du contrat de séparation de réseau avec essais de permutateur automatique au Poste de livraison NY BORGUESE 50 de Neuilly-sur-Seine proposé par E.R.D.F.
<b><u>N°634/2016 du 18/10/2016</u></b>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative au jury de concours du 4 novembre 2016 relatif à la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°635/2016 du 18/10/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un fer à repasser vapeur avec chaudière pour la lingerie du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°636/2016 du 18/10/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour le groupe scolaire des Huissiers de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°637/2016 du 18/10/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de kits « visiteur » pour le service Hygiène de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°638/2016 du 20/10/2016</u></b>	Création d'une crèche municipale sise 59, rue de Longchamp à Neuilly-sur-Seine - Marché n°2015M64 - Lot n°1 : Corps d'Etats secondaires - Approbation du décompte général de la société ALTER BATIMENT
<b><u>N°639/2016 du 20/10/2016</u></b>	Avenant n°1 au marché n° 2015M118 relatif à la fourniture d'épicerie salée et sucrée pour les manifestations de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°640/2016 du 20/10/2016</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MT100 relatif aux travaux de rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore de la rue Perronet et des dalles sur l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°641/2016 du 21/10/2016</u></b>	Avenant n°3 à la décision n°336/82 permettant d'étendre la régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits des tennis couverts du Complexe Sportif Ile du Pont, à la perception du produit de la location des Tennis Roche sis au 51 Boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°642/2016 du 24/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation du spectacle vivant « NOLIV, jonglage sur monocycle lumineux »



<b><u>N°643/2016 du 24/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de 1 000 cintres en bois nécessaires à la tenue des vestiaires lors de cérémonies diverses
<b><u>N°644/2016 du 24/10/2016</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite du recours indemnitaire déposé devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par la société Maintenance Technique Optimisée
<b><u>N°645/2016 du 24/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de deux ateliers « Répare ton corps » destiné aux enfants de 5 à 7 ans et de 8 à 10 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°646/2016 du 24/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison d'une tonne à eau équipée, montée sur châssis et d'une capacité de 500 litres pour le service Espaces Verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°647/2016 du 24/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de matériels horticoles électriques pour le service Espaces Verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°648/2016 du 24/10/2016</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique coordonné par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF)
<b><u>N°649/2016 du 25/10/2016</u></b>	Remplacement d'un membre du jury hors collège élu pour la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relatif à la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°650/2016 du 27/10/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le mariage de Figaro » prévu le mardi 25 avril 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°651/2016 du 27/10/2016</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Les Mots perdus » prévu les 8, 9 et 10 novembre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°652/2016 du 27/10/2016</u></b>	Avenant n°1 au marché relatif à la réalisation de cinq photomontages dans le cadre du réaménagement de surface de l'avenue de Madrid de Neuilly-sur-Seine à l'issue de la création du parking
<b><u>N°653/2016 du 27/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'entretien du chariot élévateur électrique du service Voirie - Réseaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°654/2016 du 27/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une enquête occupation rotation stationnement pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°655/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché relatif à la fourniture de journaux, revues et périodiques pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°656/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal de la Ville de Neuilly sur Seine (2 lots)

<b><u>N°657/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de médailles pour la cérémonie de remise des médailles régionales, départementales et communales
<b><u>N°658/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de friandises pour le Noël des enfants du personnel de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°659/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison d'un système de préhension par vide d'air Type SM 400
<b><u>N°660/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de guirlandes lumineuses pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°661/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de petit matériel lumière LED mobile
<b><u>N°662/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fabrication et à la livraison de 5 000 cartes PVC pré-imprimées pour les besoins du service Macarons Résidents de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°663/2016 du 28/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la distribution du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et du guide de collecte des déchets 2017 de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°664/2016 du 28/10/2016</u></b>	Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°22
<b><u>N°665/2016 du 31/10/2016</u></b>	Marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°11 : Produits élaborés et réfrigérés
<b><u>N°666/2016 du 31/10/2016</u></b>	Marché relatif à l'entretien et au dépannage des équipements scéniques installés dans les bâtiments de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°667/2016 du 31/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel électroménager pour l'école élémentaire Poissonniers de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°668/2016 du 31/10/2016</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux destructeurs de documents pour la Direction de l'Enfance et le CLIC de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°669/2016 du 31/10/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de douze bains de soleil réglables pour le centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°670/2016 du 03/11/2016</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°671/2016 du 03/11/2016</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de d'un atelier « Pense ton homme de demain » destiné aux enfants de 9 à 12 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine

## 1<sup>ère</sup> PARTIE

**N°1-16112016**

### **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE COURS COMMUNES DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UNE OPERATION IMMOBILIERE RESIDENTIELLE SISE 3 A 13 BOULEVARD PAUL-EMILE VICTOR**

Sur le rapport de M. François LE STANG,

Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,  
A la majorité,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de servitudes selon le plan joint en annexe, ainsi que tous les actes/documents complémentaires ou subséquents.
- DIT** que le montant de l'indemnisation versé à la Ville de Neuilly-sur-Seine s'élève à 3 950 euros/m<sup>2</sup> de surface de plancher supplémentaire constructible appliqué à la partie du projet en accession libre soit, pour une superficie de 158 m<sup>2</sup>, la somme de 624 100 €.
- DIT** que le paiement de l'indemnité interviendra au jour de la constatation de la non-réalisation de la condition résolutoire.
- DIT** qu'en cas de résolution de la constitution des servitudes, la Ville prend l'engagement irrévocable de signer un acte constatant la réalisation des conditions résolutoires.
- DIT** que cette recette sera inscrite au compte 7788 du budget communal.

**N°2-16112016**

### **COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE DES ACTEURS ECONOMIQUES IMPACTES PAR LA REALISATION DU PROLONGEMENT DU RER E VERS L'OUEST - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,  
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,  
A la majorité,

- DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection du représentant de la Ville ainsi que de son remplaçant (qui ne siègera qu'en cas d'indisponibilité du représentant élu) devant siéger à la commission d'indemnisation amiable des acteurs économiques impactés par la réalisation du prolongement du RER E vers l'ouest.
- PROCEDE** à l'élection à main levée du représentant de la Ville ainsi que de son remplaçant (qui ne siègera qu'en cas d'indisponibilité du représentant élu) devant siéger à la commission d'indemnisation amiable des acteurs économiques impactés par la réalisation du prolongement du RER E vers l'ouest.

Sont candidats :

- Madame Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN et Monsieur Eric SCHINDLER, son remplaçant
- Monsieur Franck KELLER et Madame Florence MAURIN FOURNIER, sa remplaçante

Ont obtenu :

- Madame Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN et Monsieur Eric SCHINDLER, son remplaçant :  
42 voix
- Monsieur Franck KELLER et Madame Florence MAURIN FOURNIER, sa remplaçante :  
6 voix (M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN)

1 abstention (Mme Marie BRANNENS)

**DIT** qu'en conséquence est élu représentant de la Ville pour siéger à la commission d'indemnisation amiable des acteurs économiques impactés par la réalisation du prolongement du RER E vers l'ouest :

- Madame Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN

Et son remplaçant (qui ne siègera qu'en cas d'indisponibilité du représentant élu) :

- Monsieur Eric SCHINDLER

### **N°3-16112016                   AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUILLY-SUR-SEINE SUR LA MODIFICATION DU SIEGE DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec les abstentions de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,  
A la majorité,

**EMET** un avis favorable à la modification du siège de la Métropole du Grand Paris.

### **N°4-16112016                   PRESENTATION DU RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2016**

Sur le rapport de Mme Françoise DESCHEEMAER,

**PREND ACTE** de la présentation du Rapport Développement Durable 2016.

### **N°5-16112016                   DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE - EXERCICE 2017 - BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

**PREND ACTE** du débat d'orientation budgétaire organisé dans le cadre du budget principal Ville et des budgets annexes – Exercice 2017.

## **2ème PARTIE**

### **N°6-16112016                   SUBVENTION D'ACTIVITE 2015 ALLOUEE AU SYNDICAT CFDT INTERCO 92 - RAPPORT DETAILLANT L'UTILISATION DE LA SUBVENTION ALLOUEE EN 2015**

**PREND ACTE** de la présentation au Conseil Municipal de Neuilly-sur-Seine, collectivité versante, du rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2015 par le syndicat CFDT INTERCO 92 (rapport annexé à la présente).

**N°7-16112016**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ACTIVITE D'UN MONTANT DE 2 228,60 € (DEUX MILLE DEUX CENT VINGT-HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTIMES) AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 AU SYNDICAT CFDT INTERCO 92 - BUDGET VILLE - EXERCICE 2016**

A l'unanimité,

- DECIDE** d'attribuer une subvention de 2 228,60 € (deux mille deux cent vingt-huit euros et soixante centimes) au syndicat INTERCO 92 – Structure locale au titre de l'exercice 2016.
- CONFIRME** que le syndicat CFDT INTERCO 92 sera tenu de présenter au Conseil Municipal un rapport d'activité, détaillant l'utilisation de la subvention attribuée au titre de l'exercice 2016.
- DIT** que les crédits seront prélevés sur les crédits disponibles au compte nature 6574 fonction 020 du budget communal 2016.

**N°8-16112016**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 € (DEUX MILLE EUROS) A L'ASSOCIATION "LA LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DES HAUTS-DE-SEINE" - BUDGET VILLE - EXERCICE 2016**

A l'unanimité,

- DECIDE** d'attribuer une subvention de 2 000 € (deux mille euros) à l'association « La Ligue contre le Cancer – Comité des Hauts-de-Seine » – siège social sis 3-7 Avenue Paul Doumer à Rueil-Malmaison (92500).
- DIT** que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 657.4 fonction 510 du budget de la Ville – Exercice 2016.

**N°9-16112016**

**LOGEMENT SOCIAL - PROGRAMME 42 RUE YBRY - RESERVATION DE 11 LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUES A LA VILLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE AVEC LA SEMINE**

A l'unanimité,

- APPROUVE** le projet de convention de réservation visé.
- ACCEPTE** les 11 droits d'attributions pour la Ville dans l'immeuble sis 42, rue Ybry durant toute la durée du conventionnement de l'immeuble.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la SEMINE la convention de réservation correspondante.

**N°10-16112016**

**LOGEMENT SOCIAL - PROGRAMME 17/19 RUE BAILLY - RESERVATION DE 18 LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUES A LA VILLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE AVEC LA SEMINE**

A l'unanimité,

- APPROUVE** le projet de convention de réservation visé.
- ACCEPTE** les 18 droits d'attributions pour la Ville dans l'immeuble sis 17/19, rue Bailly durant toute la durée du conventionnement de l'immeuble.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la SEMINE la convention de réservation correspondante.

**N°11-16112016**

**INDEMNISATION DU PREJUDICE CAUSE A UN ADMINISTRE SUITE AU SINISTRE DU 9 MAI 2015**

A l'unanimité,

**DECIDE** de verser à CIC Assurances la somme de 650 € correspondant à la somme restant à la charge de la Ville suite aux dommages causés au domicile de Monsieur SUISSA du fait de la rupture d'une canalisation d'arrosage.

**DIT** que la dépense sera imputée à l'article 678 code fonction 020 du budget communal.

**N°12-16112016**

**CESSION DU LOT DE COPROPRIETE N°47 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 82, RUE PERRONET - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

Avec le vote CONTRE de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

**DECIDE** de céder à Monsieur Antoine LALLEMAND et Madame Victoire ZELLER le lot de copropriété n°47 sis 82, rue Perronet consistant en un appartement de type T3 avec cave d'une superficie de 65,74 m<sup>2</sup> au prix de 590 000 euros en ce non compris une commission d'agence à la charge de l'acquéreur.

**DIT** que la promesse synallagmatique de vente sera conclue sous la condition suspensive d'obtention d'un financement bancaire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse synallagmatique de vente ainsi que l'acte notarié.

**DIT** que la recette sera constatée au chapitre 024 du budget communal.

**N°13-16112016**

**AVENANT N°62 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIÈRE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE "A" DES BIENS GÉRÉS**

Avec le vote CONTRE de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°62 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

**DIT** que cet avenant modifie la liste « A » annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 62.

**N°14-16112016**

**DESSERTE DU CIMETIERE NOUVEAU PAR LES CARS MUNICIPAUX - ACTUALISATION DES TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017**

A l'unanimité,

**FIXE** ainsi à 1,00 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le prix du ticket de transport (trajet aller ou retour) relatif à la desserte du cimetière nouveau par les cars municipaux.

**DIT** que les recettes en résultant seront constatées au code Nature 70688 – Fonction 815 – Service gestionnaire « Finance » du budget communal (exercice 2017 et suivants).

**N°15-16112016**                      **ENTRETIEN PAR LES SERVICES MUNICIPAUX DU PARVIS DE L'IMMEUBLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS - 2 BIS, RUE DU CHATEAU - GERE PAR L'ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE NEUILLY CHATEAU (AFUL) - REVISION DE LA REDEVANCE DUE A LA VILLE - ANNEE 2017**

A l'unanimité,

**FIXE**                      le montant de la redevance due à la Ville de Neuilly-sur-Seine pour 2017 au titre de l'entretien du parvis de l'immeuble sis 2 bis, rue du Château à Neuilly-sur-Seine par les services municipaux à 6 034,02 € T.T.C.

**DIT**                      que les recettes en résultant seront constatées au Compte Nature : 70388 – Autres prestations de services – Fonction : 813 – Propreté Urbaine du budget communal.

**N°16-16112016**                      **CONCESSION DE STATIONNEMENT LIEE A UNE OBLIGATION D'URBANISME DANS LE PARKING SOUTERRAIN DE L'AVENUE DE MADRID - APPROBATION DES TERMES DU CONTRAT D'AMODIATION ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LE SIGNER**

A l'unanimité,

**APPROUVE**            les termes du contrat d'amodiation de places de stationnement lié à une obligation d'urbanisme à conclure dans le parking de l'avenue de Madrid pour la période allant jusqu'à sa mise en service.

**AUTORISE**            Monsieur le Maire à le signer.

**N°17-16112016**                      **APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DE L'AUDITORIUM SAINTE-ANNE POUR UN CYCLE DE RENCONTRES LITTERAIRES PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS**

A l'unanimité,

**APPROUVE**            la convention ci-annexée relative à la mise à disposition gracieuse de l'Auditorium Sainte-Anne à l'association Culture et Bibliothèque pour tous pour l'organisation d'un cycle de trois rencontres littéraires durant la saison 2016-2017.

**AUTORISE**            Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**N°18-16112016**                      **COURSE PEDESTRE DE NEUILLY - FRAIS LIES A LA PROCEDURE DE REMBOURSEMENT AUX COUREURS DU MONTANT DE L'INSCRIPTION REALISEE SUR LE SITE INTERNET DE LA COURSE**

A l'unanimité,

**AUTORISE**            la Ville à procéder au mandatement de la somme de 1 166 € H.T., soit 1 399,20 € T.T.C., correspondant au remboursement des inscriptions réalisées sur le site internet de la course pédestre de Neuilly, à la société Avena Events.

**DIT**                      que les dépenses correspondantes seront constatées au compte 611 fonction 415 du budget communal 2016.

N°19-16112016

**MISE A DISPOSITION DU SALON D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE A DES PARTICULIERS POUR UN VIN D'HONNEUR OU UN COCKTAIL - REVALORISATION DES TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017**

A l'unanimité,

**FIXE** comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nouveau tarif de mise à disposition du salon d'honneur de l'Hôtel de Ville :

1 020,00 € H.T., soit 1 224,00 € T.T.C. par tranche de 3 heures incompressibles (avant 17h30) ;  
340,00 € H.T., soit 408,00 € T.T.C. l'heure supplémentaire (avant 17h30).

**DIT** que les tarifs pour une mise à disposition après 17h30 du lundi au vendredi inclus seront majorés de 25 %.

**DIT** que les tarifs pour la mise à disposition le samedi seront majorés de 25 %.

**DECIDE** que la redevance est payable d'avance, qu'elle reste acquise à la Ville en cas d'annulation du fait de l'occupant notifiée moins de quinze jours avant la date de mise à disposition et que toute plage horaire commencée est due en totalité.

**DIT** que les tarifs sont assujettis à la TVA.

**DIT** que le produit des redevances sera constaté au compte 7083 fonction 020 au budget communal.

N°20-16112016

**SEJOURS DE VACANCES HIVER 2017 - FIXATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES**

A l'unanimité,

**DIT** que les séjours de vacances pour l'hiver 2017 seront facturés aux familles en fonction des quotients familiaux selon le barème suivant :

	<b>Tranches de quotients familiaux</b>
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €
9	Plus de 10 000 €

**DIT** que les participations aux dépenses des séjours de vacances demandées aux familles seront les suivantes :



	<b>Tranches de quotients familiaux</b>	<b>Taux de participation des familles</b>
1	Moins de 255 €	10 %
2	De 255 € à moins de 522 €	20 %
3	De 522 € à moins de 745 €	30 %
4	De 745 € à moins de 1 000 €	50 %
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	70 %
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	80 %
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €	90 %
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €	95 %
9	Plus de 10 000 €	95 %

**DIT** que pour les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine, les participations demandées aux familles s'élèveront à 100 % du prix réel du séjour.

**DIT** que les enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 bis, rue de Villiers et à la fondation Paul Parquet située 42, boulevard Paul-Emile Victor, il sera appliqué le tarif minimum correspondant au séjour concerné.

La Maison d'Enfants Quenessen, établissement à caractère social est géré par l'association Essor, association régie par la loi de 1901. Elle reçoit des enfants de 3 à 14 ans qui lui sont confiés soit dans le cadre d'une décision judiciaire, soit d'une décision administrative.

La Fondation Paul Parquet accueille des enfants de la naissance à l'âge de 6 ans qui lui sont confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de la région, ainsi que des enfants souffrant de pathologies chroniques et nécessitant une surveillance médicale permanente.

**DIT** que lorsqu'une famille inscrit plusieurs de ses enfants à un séjour de vacances, il sera appliqué pour l'ensemble des enfants le tarif situé immédiatement en dessous de celui qu'aurait dû se voir appliquer cette famille au vu de son quotient familial.

**DIT** qu'une famille qui n'a pas encore réglé sa participation et qui se désiste après communication de la liste d'inscrits à l'organisme prestataire, devra régler une partie du montant qui lui a été facturé initialement dans les conditions suivantes :

- désistement entre 20 et 16 jours francs avant le jour du départ : 20 % du montant du séjour ;
- désistement entre 15 et 4 jours francs avant le jour du départ : 30 % du montant du séjour ;
- désistement 3 jours francs avant le jour du départ : 40 % du montant du séjour.

**DIT** que ces tarifs sont applicables pour les séjours retenus pour les vacances d'hiver 2017.

**DIT** que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville au code nature 7067-423.

**N°21-16112016                      RESTITUTION A LA COMMUNE DE LA COMPETENCE "PROPRETE DES ESPACES PUBLICS" EXERCEE PAR LE SYELOM ET AVIS SUR LE TRANSFERT DU RESTE DES ACTIVITES DUDIT SYNDICAT AU SYCTOM**

A l'unanimité,

**APPROUVE** la restitution à la Commune de la compétence transférée au Syelom en matière d'« études et actions en matière de propreté des espaces publics » à compter du 30 décembre 2016.

**APPROUVE** plus largement la restitution de la compétence « études et actions en matière de propreté des espaces publics » à chaque adhérent ayant transféré cette compétence, commune ou EPT en représentation-substitution des anciennes communautés adhérentes, telle que mentionnée ci-dessus et listée dans la délibération n°01-260916 du Comité syndical du Syelom en date du 26 septembre 2016, avec toutes conséquences de droit.

**DONNE** un avis favorable au transfert au Sycotom de la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » telle que le Syelom l'exercera au 31 décembre 2016 à 20 heures, c'est-à-dire à l'exclusion des missions du Syelom éventuellement reprises en charge par tout ou partie de ses EPT membres à 18 heures ce même jour et à condition que l'ensemble des adhérents à la compétence « études et actions en matière de propreté des espaces publics » ait décidé de la restitution de cette compétence.

**N°22-16112016 REDEVANCES PERCUES PAR LA VILLE POUR LES FRAIS DE SÉJOUR EN CAVEAU PROVISoire - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2017**

A l'unanimité,

**FIXE** ainsi qu'il suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les tarifs concernant les frais de séjour en caveau provisoire :

	Tarifs au 01/01/2016	Tarifs au 01/01/2017
Forfait 15 jours	35 €	<b>36 €</b>
Par jour supplémentaire du 16 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> jour	3 €	<b>4 €</b>
Par jour supplémentaire à partir du 31 <sup>ème</sup> jour	5 €	<b>6 €</b>

**DIT** que les présents tarifs resteront en vigueur jusqu'à modification par nouvelle délibération.

**DIT** que les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 12 fonction 026.

**N°23-16112016 TAXES PERCUES PAR LA VILLE POUR LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2017**

A l'unanimité,

**FIXE** ainsi qu'il suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les tarifs des prestations funéraires :

	Tarifs au 01/01/2016	Tarifs au 01/01/2017
Inhumation, réunion de corps (par cercueil), dépôt d'urne funéraire	67 €	<b>68 €</b>
Ré-inhumation après réunion de corps (par cercueil)	90 €	<b>91 €</b>

**DIT** que les dispositions précédentes, exonérant de toute taxe et frais pour les opérations funéraires concernant les corps civils, militaires et marins « MORTS POUR LA FRANCE », sont maintenues. Les inhumations et réunions de corps en concession perpétuelle demeurent soumises à la taxe d'enregistrement perçue par l'Etat.  
Aucune taxe ne peut être perçue pour les exhumations.

**DIT** que les présents tarifs resteront en vigueur jusqu'à modification par nouvelle délibération.

**DIT** que les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 12 fonction 026.

N°24-16112016

**TARIFS DES CONCESSIONS DE CASE DE COLUMBARIUM DANS LES DEUX CIMETIÈRES COMMUNALES - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2017**

A l'unanimité,

**FIXE**

ainsi qu'il suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les tarifs des concessions de cases (pour 2 urnes) de columbarium dans les deux cimetières communaux :

<b>Cimetière nouveau, rue de Vimy à Nanterre</b>	<b>Tarifs au 01/01/2016</b>	<b>Tarifs au 01/01/2017</b>
Concession décennale	512 €	515 €
Concession trentenaire	1 127 €	1 133 €

<b>Cimetière ancien, rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine</b>	<b>Tarifs au 01/01/2016</b>	<b>Tarifs au 01/01/2017</b>
Division 12 « Les Tilleuls » concession décennale	1 500 €	1 508 €
Division 12 « Les Tilleuls » concession trentenaire	3 100 €	3 116 €
Module collectif sur emplacement paysager - concession décennale	1 500 €	1 508 €
Module collectif sur emplacement paysager - concession trentenaire	3 100 €	3 116 €
Module individuel sur emplacement paysager - concession décennale	2 000 €	2 010 €
Module individuel sur emplacement paysager - concession trentenaire	4 500 €	4 523 €
Division 1E module collectif - concession décennale	1 200 €	1 206 €
Division 1E module collectif - concession trentenaire	2 500 €	2 513 €

**DIT** que les présents tarifs resteront en vigueur jusqu'à modification par nouvelle délibération.

**DIT** que les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 11 fonction 026.

N°25-16112016

**TARIFS DES CONCESSIONS DE TERRAIN DANS LES DEUX CIMETIÈRES COMMUNALES - NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2017**

A l'unanimité,

**FIXE**

ainsi qu'il suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 les tarifs des concessions de terrain dans les deux cimetières communaux :

<b>Cimetière ancien, rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine</b>	<b>Tarifs au 01/01/2016</b>	<b>Tarifs au 01/01/2017</b>
Concession trentenaire de 2m <sup>2</sup> superficiels - partie ancienne - partie extension – division 12	2 786 € 3 240 €	<b>2 800 €</b> <b>3 240 €</b>
Concession cinquantenaire de 2m <sup>2</sup> superficiels - partie ancienne - partie extension – division 12	6 500 € 6 900 €	<b>4 650 €</b> <b>6 900 €</b>

<b>Cimetière nouveau, rue de Vimy à Nanterre</b>	<b>Tarifs au 01/01/2016</b>	<b>Tarifs au 01/01/2017</b>
Concession quinze ans de 2m <sup>2</sup> superficiels	334 €	<b>336 €</b>
Concession trentenaire de 2m <sup>2</sup> superficiels	645 €	<b>649 €</b>
Concession cinquantenaire de 2m <sup>2</sup> superficiels	1 138 €	<b>1 144 €</b>

**DIT** que les présents tarifs resteront en vigueur jusqu'à modification par nouvelle délibération.

**DIT** que les recettes correspondantes seront affectées au budget communal à l'article 703 11 fonction 026.

**N°26-16112016 CIMITERÈ NOUVEAU DE NEUILLY - DEMANDE DE RÉTROCESSION D'UNE CONCESSION TRENTENAIRE**

A l'unanimité,

**ACCEPTE** l'offre de rétrocession à la Commune faite par Madame Catherine LOPEZ née du PUY MONTBRUN, domiciliée 19, boulevard Victor Hugo à Neuilly-sur-Seine, de la concession n°2016/6 d'une superficie de deux mètres carrés sise au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, Division 14 - Série 11 - Tombe n°6, aux conditions suivantes :

- Prix de la concession acquise le 13 janvier 2016 : 645,00 €
- Déduction pour occupation du sol pendant 10 mois : 17,90 €

Soit un remboursement total de 627,10 €.

**DIT** que le montant de la dépense sera prélevé sur les crédits inscrits au compte nature 678 fonction 026 du budget communal.

**N°27-16112016 MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DIT DE "TRANSFERT PRIMES/POINTS" POUR LES AGENTS CONTRACTUELS**

A l'unanimité,

**DECIDE** par équité avec les fonctionnaires, aux différentes dates d'effet de mise en œuvre des revalorisations indiciaires du PPCR pour les fonctionnaires, qu'une réduction des primes versées à hauteur du transfert primes/points sera appliquée aux agents contractuels rémunérés sur un indice par référence à un indice d'un échelon d'un grade dans des conditions et proportions similaires à celles applicables aux fonctionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h11.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,  
Député des Hauts-de-Seine  
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 24 novembre 2016

Le Maire,  
Député des Hauts-de-Seine  
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN